

**Comme chaque année, Solidaris Mutualis dévoile son analyse de l'évolution du coût d'un séjour hospitalier. En voici les principaux résultats.**

Cette étude s'appuie sur les données de facturation électronique des hôpitaux généraux et universitaires des affiliés de Solidaris ayant séjourné à l'hôpital entre 2011 et 2014. Le coût d'un séjour à l'hôpital pour ses affiliés et l'évolution dans le temps des différents postes de dépenses de la facture du patient y sont analysés.

Il en ressort premièrement une **croissance flagrante de la facture des patients pour les chambre particulières**. L'ensemble des suppléments a en effet augmenté dans cette catégorie de chambres entre 2011 et 2014 à raison de +3,7% par an. On observe également une tendance à la hausse en 2014 dans les chambres à deux lits (+1,2%) alors que les suppléments avaient fortement diminué en 2013 suite à la suppression des suppléments d'honoraires dans cette catégorie de chambre.

Ensuite, on constate que **les suppléments d'honoraires et de chambre représentent trois quart des suppléments facturés dans les hôpitaux**. En 2014, les suppléments d'honoraires moyens par patient séjournant en chambre particulière ont fortement augmenté en Flandre (+4,2%) et en Wallonie (+7,1%) et dans une moindre mesure à Bruxelles (+2,8%). Un patient paie ainsi, en moyenne, 1.641 € de suppléments d'honoraires à Bruxelles, 1.172 € en Wallonie et 700 € en Flandre pour un séjour en chambre particulière. Les suppléments de chambre moyens ont aussi sensiblement augmenté (entre 5,4% et 6,1%) dans les trois régions. En 2014, les suppléments de chambre moyens par patient varient entre 200 € en Flandre et 556 € à Bruxelles.

Par ailleurs, **les suppléments de matériel moyens par patient ont aussi augmenté** en chambre particulière depuis 2014. Il existe également de fortes différences régionales : entre 2013 et 2014, ces suppléments ont augmenté à Bruxelles quel que soit le type de chambre (+18,2% au total), alors qu'ils ont diminué en Flandre (-17,2%) et sont relativement stables en Wallonie (1,1%).

Enfin, **les dépenses moyennes de médicaments non remboursables par patient augmentent (+5%) dans les chambres particulières** entre 2011 et 2014 alors qu'elles diminuent dans les autres catégories de chambre depuis 2014.

### **Recommandations**

A la lumière de ces résultats, Solidaris demande à la Ministre des Affaires sociales et de la santé de mettre la question des suppléments hospitaliers et de la sécurité tarifaire du patient hospitalisé à l'agenda de la réforme du financement hospitalier.

Pour Michel Jadot et Jean-Pascal Labille, respectivement président et secrétaire général de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, « Les suppléments hospitaliers sont une source importante de financement pour les hôpitaux. Si l'ambition de la Ministre est de mener une réforme globale et équitable du financement hospitalier garantissant l'accès du patient à des soins de qualité tout en comblant le sous-financement du secteur, **on ne peut pas faire l'économie d'un débat sur cette question fondamentale** générant de l'insécurité tarifaire pour les patients et une surenchère néfaste entre hôpitaux dans un contexte de pénurie de médecins hospitaliers pour certaines disciplines médicales. ».

C'est la raison pour laquelle Solidaris plaide pour :

- Intégrer dans la loi sur les hôpitaux un **plafond de suppléments d'honoraires en chambre particulière**.
- Que pour les interventions programmées, **le droit d'obtenir un « devis »** sur le coût de son séjour soit donné au patient.

**TELECHARGEMENT DU BAROMETRE HOSPITALIER 2014 :**

<http://we.tl/lhH5DeNpZc>